L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN 12 JUILLET 1889. 62me Année

Dufour & Danset, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI, 12 JUILLET 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas. P. Guinault—A sa salle d'encan, à l'encoignure de la rue Bienville et du Passage de la Bourse—Un lot de meubles, vaisselle, verrerie, meubles de bureaux, tapis, etc.

L'usine Cail, en France.

Le *Temps* nous apprend que le *Figaro* a prêté ses colonnes au récit de l'entrevue que l'un de ses collaborateurs a eue avec M. le colonel de Bange, et dont les termes ont dû produire une singulière impression sur ses lecteurs ordinaires, tous conservateurs—il se plaît, du moins, à le dire ajoute le *Temps*.

M. de Bange aurait attribué les projets de mise en liquidation de l'usine à l'intervention de M. de Bismarck, auquel la "finance juive" servirait d'instrument.

M. X..., agent avéré du chancelier et actionnaire, aurait fait acheter sous main par trente "complices" la quantité d'actions nécessaire pour avoir la majorité dans l'assemblée. Leur raison serait que depuis deux ans l'usine n'a pas distribué de dividendes; mais M. de Bange répond que l'actif dépasse le passif de trois millions et que la maison est actuellement en possession d'une série de commandes. Il ajoute, il est vrai, que les terrains de l'usine, qui figurent pour 35 0/0 dans le capital social, en valent aujourd'hui le triple et que les actionnaires voudraient s'assurer des maintenant, par la vente des terrains, le bénéfice de cette plus-value.

M. de Bange, rappelle que le conseil d'administration récemment nommé a seulement, pour mission de mettre la liquidation à l'étude. "Si elle est prononcée, dit le colonel, et c'est ici que ses déclarations affectent un caractère de gravité insolite, les 6,000 ouvriers qui vivent de l'usine ne se laisseront pas faire sans crier. Ce sont des gaillards résolus qui casseront tout." "Ils disent toujours, d'après M. de Bange: "On liquide la maison, c'est la misère pour nous, nous f...trons le feu à l'Exposition." Le colonel ajoute, à ce propos:

Dix jeudi dernier, ayant entendu dire qu'on liquidait, ils ont quitté leurs ateliers et se sont précipités vers la salle où les actionnaires étaient assemblés. Ils voulaient tout défoncer, tout massacrer; ils étaient quatre cents devant cette porte et d'autres centaines encore accouraient. Ce n'est qu'à force de douceur et de persuasions amicales, que j'ai pu les calmer et les faire rentrer dans les ateliers. Oh! vous pouvez le dire hardiment, acheva le colonel, la liquidation de l'usine Cail aura des conséquences terribles. Je les connais, ces hommes, ils ne reculeront devant rien.

La publicité donnée à de pareils propos, s'ils ont été réellement tenus, pouvait passer pour une sorte d'encouragement aux pires excès. Ils nous étonnaient de la part d'un officier distingué et honorable comme le colonel de Bange. Aussi avons-nous voulu en avoir le cœur net en nous adressant à lui-même.

"J'ai eu, nous a-t-il répondu, une assez longue conversation, ces jours-ci, avec un rédacteur du *Figaro*, qui est également un journaliste (Melchior est en effet le pseudonyme de Poligna, exrédacteur au *Cris du peuple*). Il a certainement rapporté ni mes expressions, ni mes propres termes, mais il a dit en une langue plus élégante ce que je répète depuis des années non seulement aux journalistes, mais à mon conseil d'administration."

Détail assez curieux, M. de Bange se plaint surtout de l'agitation faite autour de cette question, et qui est dès maintenant, suivant lui, la principale cause de la ruine de l'établissement. Aussi, bien que le nouveau conseil d'administration soit composé d'hommes "d'une grande expérience et d'une profonde honnêteté," le colonel de Bange ne croit pas qu'il puisse empêcher maintenant la liquidation. Et il est persuadé que les ouvriers remerciés se porteraient aux plus extrêmes violences.

Il estime donc qu'il conviendrait de faire le silence autour de cette grave question, de calmer les esprits et d'opérer sans secousses ni heurts—pendant plusieurs années s'il le faut—le transfert des établissements Cail à Denain où la société possède vingt-cinq hectares.

Ajoutons que M. Maire, le président du conseil d'administration actuel, a adressé la lettre suivante au *Figaro*:

Paris, le 26 juin 1889.

Nous croyons de notre devoir de protester immédiatement contre l'article intitulé: "Cail contre Krupp", que vous avez publié aujourd'hui.

Nous laisserons de côté les calomnies et l'appel aux mauvaises passions, dont votre rédacteur s'est fait l'écho, inconsciemment, nous en sommes sûrs. Leur auteur relève, à cet égard, de la conscience publique, qui les appréciera sévèrement.

Ce que nous tenons à bien établir par cette réponse c'est qu'il est faux que l'usine Cail soit un établissement s'occupant principalement de la construction du matériel de guerre, ainsi qu'on a la prétendu dans l'intérêt d'une polémique que nous nous abstenons de qualifier.

Notre société s'occupe de construction de matériel de toute nature, et ce n'est qu'à titre exceptionnel qu'elle a fabriqué les canons, système de Bange, pour une seule commande émanant du gouvernement serbe. Le matériel de guerre en France se fabrique dans les établissements de l'Etat, et le ministère de la guerre, depuis la constitution de notre société, n'a pas eu recours à nous pour la fourniture de canons.

Nous avons été nommés par la dernière assemblée générale, à l'unanimité des actionnaires, moins une voix, avec le mandat très précis d'étudier toutes les combinaisons que suggérera la situation, en les examinant au double point de vue de l'intérêt social et de l'intérêt des ouvriers dont nous avons souci au moins autant que personne.

Notre première délibération, affichée dans les ateliers par les soins du colonel de Bange, a indiqué très nettement et notre mission et la façon dont nous entendons la remplir.

Les intéressés n'ont donc qu'à attendre le résultat de nos études, qui demanderont certainement plusieurs mois.

Avec l'assurance de notre impartialité et de notre sollicitude pour tous les intérêts dont nous avons la charge, veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Au nom du conseil d'administration des anciens établissements Cail:

Le président,
MAIRE.

Disons que M. de Bange a, de son côté, adressé le démenti suivant à son interviewer Melchior:

Paris, 26 juin 1889.

Monsieur le rédacteur en chef,

Dans le numéro du 26 juin, le *Figaro*, en reproduisant l'entrevue que j'ai eu l'honneur d'avoir avec un de ses rédacteurs, me paraît dépasser la mesure en me prêtant un langage qui est réellement exagéré.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression des sentiments les plus distingués de votre très dévoué

DE BANGE.

Le voyageur qui traverse les mers doit s'attendre à bien des surprises, dont être prêt à éprouver bien des vicissitudes. S'il craint qu'un changement de climat ou de nourriture n'altère en quelque sorte sa santé, il n'a qu'à se pourvoir de "Hostetter Stomach Bitters", un préventif souverain contre toutes maladies. Les accidents survenant au cours d'un voyage, le mal de mer, notamment, sont aisément guéris par cet amer, qui, paraît-il, est également parfait pour la dyspepsie, la faiblesse, la nervosité, la constipation, les désordres de la malaria, la rhume et les maux de reins.

Une bienfaiture et un remède à la fois: Emulsion de Scott connue de tous les médecins par ses merveilleux effets. Non seulement donne-t-elle des forces, de l'embonpoint, par ses propriétés nutritives, mais encore rend-elle l'appétit pour les aliments les plus propres à reconstituer les tempéraments usés. "Je fais usage de l'Emulsion de Scott depuis des années et suis très satisfait des résultats que j'en obtiens. Mes clients disent qu'elle est agréable au palais, et nous mangent avec grand bien. Je la prescris pour toutes les maladies qu'il y a peu de force, et c'est surtout dans les cas de consomption ... —T. W. Pierce, M. D., Knoxville Ala.

L'Agua-Cura d'Ayer est un spécifique infaillible pour les maladies ... et bilieuses.

LOUISIANE.

Le *Herald*, Hahnville, paroisse St-Charles, du 6 juillet:

Depuis plusieurs jours, la chaleur est extrême. Mercredi, le thermomètre a marqué 98 degrés, dans nos bureaux.

Il n'est plus question de faire manœuvrer les pompes pour irriguer les champs de riz. Cette irrigation se fait, maintenant, d'une façon toute naturelle, sans qu'il en coûte un cent aux planteurs.

Le *Sun*, Gretna, paroisse Jefferson, du 6 juillet:

L'achèvement du grand ascenseur de grains, à Southport, et sa mise en fonctions, marque une nouvelle ère dans le trafic des grains, à la Nouvelle-Orléans. Jusqu'ici, le maniement de ce produit se faisait lentement, non sans obstacle. Le grain qui arrivait en barges, s'expédiait assez lestement; il n'en était pas de même de celui qui arrivait par chemin de fer. C'est ce qui rendait si difficile, les expéditions de grains par voie ferrée, et ce qui empêchait la Nouvelle-Orléans de lutter, à armes égales, avec les autres ports de l'Atlantique. L'Ascenseur de Southport permet aux grains d'arriver en masse, par les trains de chemins de fer. A la rigueur, tout le maïs de l'Ouest pourra se transborder, désormais, des cars du chemin de fer sur les plus gros navires ou dans les entrepôts, jusqu'au jour de l'expédition. Nous croyons que l'installation de l'ascenseur de Southport va doubler, dès la saison prochaine, le trafic des grains dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Le *Weekly Louisiana Review*, Nouvelle-Orléans, du 10 juillet:

Le *Southron*, de la paroisse Sabine dit: Le juri de police, de Sabine, a voté des résolutions dans lesquelles il félicite la paroisse de ses progrès rapides et de son accroissement de prospérité. Il se déclare prêt à favoriser toutes les entreprises qui tendront à développer l'activité agricole et industrielle, dans la paroisse.

—On lit dans le *Star*, d'Abbeville, paroisse Vermilion:

Notre paroisse a maintenant 20 moulins à coton, 20 moulins à farine, 15 sucreries et 2 raffineries.

M. J. W. Dawson, ingénieur en chef de la compagnie du chemin de fer Kansas City, Louisiana et Golfe, est attendu ici; il vient, avec le vice-président de cette même compagnie, examiner la Passe sud-ouest. Cet examen aura lieu en présence d'un comité choisi dans notre population. On fera les sondages et les études nécessaires, pour s'assurer de la possibilité d'établir, dans le voisinage de la Passe, un port aux eaux profondes.

—Le *Democrat*, de la paroisse Winn, demande la construction d'une grande école à Winfield; il s'est mis en tête de la liste de souscription, pour une somme de $50.

Sur l'Etablissement, voisin des habitations de MM. C. P. Mathis et J. G. Teagle s'élève une superbe maison d'école. Rien—dit le *Democrat*—ne contribue au progrès d'une communauté autant que de bonnes écoles, de bonnes églises, de bons chemins, de bons ponts.

—Le professeur McGinty nous communique un procédé pour se débarrasser des taupes. Le moyen est nouveau, tout au moins, s'il n'est pas efficace. On prend, dit-il, une corne de bœuf, on la place sur la route suivie par la taupe; celle-ci y pénètre et n'en sort jamais. Il en a, assure-t-il, pris plusieurs dans la même corne, au même endroit.

—Dans la paroisse Washington, la fabrique de barils de MM. Desmond et fils, située à Franklinton, fera, cette année, plus de 800 barils. L'an prochain, le nombre en doublera, s'il ne triple pas.

—Le *Leader*, de Hammond, paroisse Tangipahoa, dit: nous vendons encore des fraises et nous en expédions, à chaque train. Qu'on y songe: dès le 19 janvier dernier, nous mangions des fraises fraîches, sortant du jardin; les pieds produisent encore de ce délicieux fruit. Près de six mois de production de fraises! Voilà qui donne envie de vivre dans notre pays.

Les résidences et les magasins se multiplient, tous les jours, chez nous.

—Dans la paroisse Tensas, les levées n'ont rien à craindre; elles sont solides. La population prospère, mais il lui faudrait un bon système de chemins de fer, pour lui permettre de tirer parti de ses ressources.

Quant aux rapports sur la récolte, ils ne laissent rien à désirer.

—Le *Home Advocate*, de la paroisse Union, nous annonce qu'un bateau, pour enlever les obstructions des courants d'eau et des bayous, travaille dans la Cornie, sous la direction du capt. Harris, qui a 25 hommes sous ses ordres. Le bateau a déjà enlevé nombre de troncs, de chicots, d'obstructions de toutes sortes. Le gouvernement s'est mis à la tête de l'œuvre, et il fait de bonne besogne.

—Le *People's Friend*, de la paroisse Vernon:

Les pluies récentes que nous avons eues, récemment, ont considérablement endommagé le maïs. Le coton est encombré de mauvaises herbes. Les chenilles ont fait leur apparition dans quelques localités, mais il n'y a rien à redouter.

M. A. M. Phillips, de Smith Creek, nous rapporte qu'il a la meilleure récolte de maïs et de coton qu'il ait faite, depuis une bien des années.

Son coton a trois pieds de haut; il a compté jusqu'à 150 pouces, sur la même tige.

—Le *Free Press*, de Morgan City, paroisse Ste-Marie, dit que le commerce des peaux d'alligators est plus actif que jamais, à cause de la sécheresse, qui avait desséché les marécages et forcé les reptiles à se découvrir. Un des rédacteurs de la *Free Press* en a tué un de cinq pieds de long, en face de ses bureaux, il y a quelques jours.

Quant à la compagnie de conserves d'huîtres, de Booth, elle continue à faire ses préparatifs en vue de grandes opérations dès le commencement de la saison.

La scierie et la fabrique de bois de Thornton, à Patterson, va doubler, cette année, ses affaires.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 6 juillet:

M. Z. M. Labat, propriétaire du populaire Hôtel Labat, a fait, cette semaine, cadeau à la rédaction du *Farmer*, d'un choix de choux blancs et de navets magnifiques, cultivés chez lui.

—Mme H. L. Abadie nous a, hier, fait présent d'épis de maïs, très mûrs. Ce sont les plus gros, les plus beaux que nous ayons vus, cette saison. Elle nous a envoyé, aussi, des pommes de choix, de 10 pouces de circonférence, parfaitement formées, très juteuses et très savoureuses.

Les pommes étaient encore attachées à leurs branches; chacune de ces branches—il y en avait trois—avait un pied de long. Nous en avons tiré 11 fruits. Nous en ignorons la variété, mais il est évident qu'ils viennent fort bien sous notre climat. Les arbres sont très développés et pleins de fruits. Mme Abadie a aussi des poiriers Le Compte, qui portent abondamment, cette année. Sa propriété "Crescent Farm" est à trois milles de Covington, sur le Ponchatoula.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 6 juillet:

Les derniers rapports de toutes les parties de la paroisse sont bons et encourageants. Mais, à côté de localités qui ont eu plus de pluie qu'il ne leur en fallait, il y en a d'autres qui n'en ont pas eu assez, et se plaignent encore des effets de la sécheresse.

Le plant de cannes a fait des progrès énormes, mais il n'a pas encore la vigueur et la hauteur voulues.

Les souches ne laissent rien à désirer, et le maïs est excellent.

Les régions cotonnières envoient des rapports brillants, si l'on compte sur un bon rendement.

M. Léon Newman, entre autres, nous dit que son champ de coton est splendide; il espère qu'il aura des grabots ouverts, à la mi-juillet.

Le *Courrier*, Houma, paroisse Terrebonne, du 6 juillet:

M. A. Jolet fait maintenant l'arpentage de Woodlawn, propriété de M. Barton. Aussitôt qu'il l'aura terminé, il tirera une ligne de niveau le long du Grand Caillou, à partir du Canal dragué, sur Woodlawn, jusqu'à la ligne inférieure de la propriété Waggenspach. S'il y a une pente suffisante, le bayou Grand Caillou sera dragué, en vue du drainage des propriétés riveraines, MM. Barton, Kent, Caillou et Maginnis sont les principaux intéressés dans cette affaire.

LA TOUR EIFFEL.

"Quoi qu'en dise Aristote et sa docte cabale,"
Vive la tour Eiffel! Il n'est rien qui l'égale!
Elle se dresse, ici, dans toute sa hauteur.
De l'admirer de près goûtez donc le bonheur!...
L'Etoile Rouge, amis, en est dépositaire;
Achetez-la bien vite, elle saura vous plaire.
Ça coûte vingt-cinq sous, vingt-cinq sous seulement!...
Autant d'art pour si peu ne se vit pas souvent.

Nous appelons d'une manière toute spéciale l'attention de nos lecteurs sur la magnifique publication illustrée en couleur qui vient de paraître sous le titre de *l'Eté*. Cette publication, qui rivalise à tous égards avec les plus belles de ce genre connues en France, est une édition française du *Graphic* anglais, dont la réputation est universelle. *L'Eté*, qui est appelé à un succès considérable, se vend *deux francs* avec la prime et se trouve chez tous les libraires.

Par son pouvoir curatif hautement concentré, la Salsepareille d'Ayer est le remède pour le sang, le meilleur et le plus économique.

Un nouvel anesthésique.

Le chloroforme a rendu d'immenses services à la chirurgie. En insensibilisant le blessé ou le malade, il a rendu possibles des opérations qu'on n'aurait jamais osé tenter sans son secours. Manié avec prudence, il n'a donné lieu qu'à des accidents extrêmement rares. Mais, il y a peut-être quelque excès à vanter son absolue innocuité. D'abord, on ne peut l'administrer aux cardiaques. Ce fait bien connu est l'indice d'une action profonde sur le système nerveux central.

Et, comme chaque sujet a sa constitution nerveuse propre, on doit s'attendre à constater (ce qui arrive en effet) que le chloroforme se comporte d'une manière très variable.

En somme, il procure une ivresse passagère, accompagnée d'anesthésie et d'abolition de la mémoire. A son réveil, le patient ne se souvient de rien, mais tous ceux qui ont vu ou fait des opérations, savent que souvent sous l'acier du chirurgien le patient s'agite, réagit, pousse des cris douloureux, quand la résolution complète n'a pas été obtenue. Enfin, très rarement, nous le répétons, le chloroforme, au début ou à la fin des inhalations, a déterminé la mort.

Il y a quelques mois, M. Regnauld annonçait à ses collègues de l'Académie de médecine, de Paris, qu'il tenait à leur disposition un anesthésique nouveau, qui lui paraissait avoir sur le chloroforme des avantages; il ne provoquait ni nausées ni vomissements, ni troubles nerveux ultérieurs, et se conservait indéfiniment sans altération à la lumière et à l'air. Or, on sait que le chloroforme s'altère rapidement sous ces influences et devient alors un médicament infidèle. Cet anesthétique, signalé à l'attention des chirurgiens était le chlorure de méthylène.

M. Polaillon a, le 25 juin, rendu compte des résultats qu'il a obtenus de l'emploi de ce chlorure. Nous les résumerons en disant que l'anesthésique en question ne provoque ni nausées, ni vomissements, qu'il se conserve pur aussi longtemps qu'on le désire, mais que sa puissance anesthésiante est moindre que celle du chloroforme; elle est plus lente à se manifester, et il elle réussit d'ordinaire à insensibiliser les femmes, elle échoue fréquemment chez les hommes.

M. Léon Lefort a présenté, à ce propos, quelques observations. Il y a, dit-il, deux points principaux à examiner. Sur la question de mortalité, il est, à son avis, incontestable, qu'en certain cas la mort est due à l'action du médicament, même pur et bien manié. En ce qui concerne les incidents provoqués par le chloroforme, surtout les nausées et les vomissements qui sont susceptibles de gêner l'opérateur et de compromettre l'opération, il a semblé à M. Lefort qu'ils se produisaient plus fréquemment depuis une vingtaine d'années, ce qui concorde avec la fabrication, chaque jour croissante, des alcools industriels, tous plus ou moins impurs et chargés de substances empyreumatiques. Ayant entendu dire à un chirurgien de Londres—M. Spencer Wells—qu'il employait un anesthésique dépourvu de ces inconvénients et tout à fait inoffensif, il s'est procuré ce médicament et s'en sert depuis six ans. M. Lefort en est très satisfait; son effet anesthésiant est plus lent que celui du chloroforme.

M. Labord a ajouté à ces observations des faits du même genre. Pour les expériences de laboratoire, nous évitons, dit-il, l'emploi du chloroforme autant que possible, à cause des accidents ordinaires, suscités par l'agitation, les nausées et les vomissements. Je connais le médicament auquel a recours notre collègue; il est constitué surtout par du bichlorure de méthylène. Toutefois, c'est un liquide complexe, qui contient probablement aussi un peu de chloroforme; il faudra le soumettre à l'analyse.

La chevelure et les bains de mer.—Quand on arrive des bains de mer, les cheveux sont toujours imprégnés de sel marin, ce qui les rend ternes, lourds, rebelles au peigne, et leur cause même quelquefois un état maladif.

Il faut les nettoyer avec un linge imbibé d'alcool ou, mieux encore, de vin de Madère. Puis, avant de se coucher, on frictionnera le cuir chevelu avec de la pommade camphrée. Cette pommade a l'avantage d'entrer rapidement dans les pores et de peu graisser.

Au bout de quelques jours de ce traitement, la chevelure aura repris toute sa souplesse et son brillant.

Alsace-Lorraine.—L'élection de Metz.—L'élection d'un député au Reichstag, a donné les résultats suivants pour la ville de Metz: inscrits, 8,171; votants, 3,091. Ont obtenu: M. Lanique, candidat indigène, 2,763 voix; M. Brass, 182; divers ou bulletins nuls, 141.

On connaît le résultat définitif, moins les votes de quatre communes. M. Lanique a obtenu 8,298 suffrages et est élu.

M. Lanique est un grand industriel, il dirige une distillerie; il est membre du Conseil municipal de Metz et du Conseil général de la Lorraine.

On lira avec intérêt le texte de la profession de foi qu'il a adressée aux électeurs de Metz ville et de Metz campagne, en posant sa candidature au Reichstag.

"J'ai accepté comme un devoir la candidature au Reichstag. Si vous me confiez ce nouveau mandat, je le remplirai avec la même conscience que les autres; je serai fidèle à l'attitude de modération et d'indépendance qui m'a valu vos encouragements.

"Enfant du pays, connaissant ses besoins et ses aspirations, je défendrai ses intérêts religieux, moraux et matériels; je m'efforcerai de contribuer au relèvement de son agriculture si éprouvée. Impartial envers tous, inébranlable sur le terrain de la légalité, je revendiquerai nos droits, et, autorisé de vos suffrages, je pourrai dire au gouvernement:

"Nous n'avons pas mérité les mesures d'exception qui nous frappent si cruellement; rendez-nous au droit commun."

"Henry Lanique,
"Candidat lorrain et indépendant."

Ingénieurs américains à Paris.—Les trois cents ingénieurs américains venus à Paris pour visiter l'Exposition ont fait, le 20 juin, en corps, un tour dans Paris.

Ils ont visité, notamment: l'Hôtel de Ville, les Halles, etc., et l'affluence a été si considérable que la préfecture de police a dû établir un petit service d'ordre autour de l'Hôtel de Ville.

Belgique.—Le chemin de fer du Congo.—Ligne allemande.—A la Chambre des représentants (séance du 27 juin), M. Beernaert, ministre des finances, a déposé un projet de loi autorisant l'Etat belge à participer par voie de souscription à la construction du chemin de fer du Congo.

Le ministre a déposé également un projet de loi approuvant une convention conclue avec une Compagnie allemande pour l'établissement d'une ligne allemande de navigation vers l'Australie avec port et escale à Anvers.

Le congrès des viticulteurs de France.—Le syndicat des viticulteurs de France a organisé un congrès viticole, qui s'est réuni dans la salle de la Société de géographie, Paris, sous la présidence de M. Paul Leroy-Beaulieu. Les vœux suivants ont été adoptés:

1. Que le vin soit désormais, comme les autres produits agricoles, exclu des traités de commerce et qu'il soit soumis au tarif général des douanes, au droit de 20 francs par hectolitre, sauf à relever ce droit s'il est rendu illusoire par les primes d'exportation accordées à leurs nationaux par les puissances étrangères;

2. Que les raisins secs et autres fruits secs pouvant, après fermentation, produire une boisson alcoolique, soient également soumis au tarif général des douanes et frappés d'un droit de 30 fr. par 100 kilos;

3. Que le nom de vin soit réservé au seul produit de la fermentation de raisin frais;

Que le raisin sec soit pris en charge par le fabricant;

Que la durée de la cuvaison soit limitée à trois jours;

Qu'il soit établi, pour la règle, un compte spécial pour les piquettes de raisins secs, distinct du compte des vins;

Qu'à l'entrée des villes sujettes les raisins secs payent un droit d'entrée égal au produit des taxes qui frappent les raisins frais et les vins naturels;

Que la fabrication des piquettes de raisins secs soit interdite dans Paris;

4. Suppression du privilège des bouilleurs de cru avec autorisation aux propriétaires de vins à prix réduits leurs propres crus jusqu'à concurrence de deux degrés d'alcool;

5. Qu'à l'avenir le gouvernement se réserve le droit de fixer par une loi indépendante des traités de commerce la composition de ce comité;

6. Que les marchandises françaises sur les mêmes rails et pour les mêmes distances ne payent jamais plus que les marchandises étrangères; en outre, que les tarifs de transport pour toutes les marchandises agricoles soient réduits dans de notables proportions; enfin, que le Parlement établisse un droit de navigation pour l'entretien des canaux.

Pour les enfants malades de la poitrine.—On a inauguré, le 24 juin, à Ormesson, près Sucy-en-Brie, France, un hôpital pour les enfants malades de la poitrine—hôpital dont la création est due à un comité qui se préoccupe de lutter contre les progrès d'une maladie qui, décimant l'enfance et l'adolescence, a pris les proportions d'un véritable péril social.

L'établissement, merveilleusement situé dans une propriété de 25,000 mètres, est déjà suffisant pour satisfaire au grand nombre de demandes d'admission. On s'occupe de le doubler par l'adjonction de constructions nouvelles.

Un second asile est en voie d'organisation à Valescure, dans le Var, sur les bords de la Méditerranée, au milieu d'une forêt de pins. C'est là que les convalescents sortis d'Ormesson pourront jouir des avantages du climat du Midi.

Ces créations sont appelées à rendre de très grands services, et il convient de louer le zèle déployé par le Comité d'initiative, composé des docteurs Blache, Gouel et Léon Petit.

La destruction des hirondelles.—La Société zoologique de France avait adressé, au gouvernement, une plainte pour appeler son attention sur la destruction regrettable des hirondelles et de diverses autres espèces d'oiseaux. La Société a été, dernièrement, avisée qu'il a été fait droit à ses réclamations. Le ministre de l'intérieur a adressé aux préfets des départements plus particulièrement signalés des instructions pour les inviter à faire réprimer, avec la plus grande sévérité, les contraventions à la loi qui interdit la destruction des oiseaux.

Pour les aveugles.—Au Congrès international des jeunes aveugles, on examinera un petit appareil fort ingénieux, nommé "cubarithme", permettant aux aveugles de faire toutes les opérations de l'arithmétique avec autant de facilité que de sûreté. L'appareil a été présenté à l'une des dernières séances de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, et il a obtenu un vif succès.

LABARRE—Décédée, hier soir à 5 heures à l'âge de 65 ans, Dame A. L. LABARRE, née Elina Pollock. Les parents, amis et connaissances des familles Labarre, Pollock et Sarpy sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, 12 juillet, à 5 heures p. m., de sa dernière résidence, 238 rue du Bayou.

NECROLOGIE.

Dans ces cieux au delà de la sphère des nues
Au fond de cet azur immobile et dormant,
Peut-être, faites-vous des choses inconnues
Ou la douleur de l'homme entre comme élément,
Peut-être est-il utile à vos desseins sans nombre,
Qu'un des êtres charmants
S'en aillent, emportés par le tourbillon sombre
Des noirs événements!
V. Hugo.

Ces vers du grand poète des "Contemplations" me sont revenus tout naturellement à la mémoire, en présence de la mort de notre bien cher ami, L. LAMANIÈRE. Le cœur qui savait si bien aimer, ce cœur bon et compatissant à toutes les douleurs, est ami sûr et dévoué n'est plus! Il est mort entouré des soins affectueux de sa famille; de ses amis consternés de cette perte cruelle. Ah! si l'amour ardent des siens; de sa vieille mère, dont il était la joie et la légitime fierté; si l'amour pouvait sauver, comme il eût vécu longtemps celui-là! Et cette tendre affection, il la méritait si bien. Je n'apprends rien à ceux qui l'ont connu, qui ont eu le bonheur de l'approcher de près. Tous nous savons combien il était bon, empressé, secourable: combien il se multipliait pour accomplir une bonne action. Et cela avec une discrétion, une délicatesse de cœur, inouïe!—Dieu l'avait doué de quelques-uns de ses plus beaux dons: Il en avait reçu l'intelligence belle et lumineuse, l'énergie, le courage moral, qu'il aimait tant à communiquer aux autres, par ces consolantes paroles dont il avait le secret! Il en avait reçu aussi le don des dons: la bonté!

Et il est mort jeune, malgré les soins éclairés de ce praticien éminent, son ami dévoué, qui l'a si longtemps combattue, qui l'eût vaincue encore une fois, cette mort, si, lieu, dans ses insondables décrets, n'en eût autrement décidé. Pauvre mère! Chers et désolés parents, la Religion qui, seule, fait des miracles, vous consolera, et votre douleur peut être consolée; elle vous dira de sa plus douce voix! "Il est là haut, auprès de ce trône que Dieu a composé pour ses pauvres créatures; d'amour, de miséricorde et de pardon! Il est là haut, vous le reverrez, mais méritez ce bonheur par votre résignation."

Inclinés sur votre tombe, cher Lucien, ces pensées émues ont jailli de mon cœur. Si elles ne sont pas dignes de vous par le talent, elles sont, du moins, un affectueux hommage de gratitude et de respect à votre mémoire bénie.

UNE AMIE.

Une Chevelure

Exubérante ne peut être conservée qu'en entretenant le cuir chevelu propre, frais et libre de toute teigne, ainsi que le corps dans une bonne condition de santé. La grande popularité de la Vigueur des Cheveux d'Ayer est due à ce qu'elle nettoie le cuir chevelu, favorise la pousse des cheveux, empêche leur chute, et leur donne ce doux et soyeux lustré si essentiels dans la beauté parfaite.

Frédérick Hardy, de Roxbury, Mass., un monsieur âgé de cinquante ans, perdait ses cheveux rapidement et ce qui restait, tournait au gris. Après avoir fait l'essai de différentes préparations, sans aucun bénéfice, il commença à se servir de la Vigueur des Cheveux d'Ayer. "Elle arrêta la chute," écrit-il; "et, à ma grande surprise, il me mes cheveux blancs (sans teindre le cuir chevelu) devinrent de la même nuance brune qu'ils avaient quand j'étais dans ma vingt-cinquième année."

Dix Ans Plus Jeune.

Mme. Mary Montgomery, de Boston, écrit: "Pendant des années, j'étais obligée de porter un bonnet pour cacher une place chauve sur le sommet de ma tête; mais maintenant, j'ai serré pour jamais mon bonnet, car votre Vigueur des Cheveux en a amené une nouvelle pousse. Je pouvais à peine en croire mes yeux quand je vis d'abord mes cheveux pousser; mais ils y sont, et j'en suis enchantée. *Je parais dix ans plus jeune.*"

"Un pareil résultat a eu lieu, en faisant usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pour Mme. O. O. Prescott, de Charlestown, Mass., Mlle. Bessie H. Bedloe, de Berlington, Vt., Mme. J. J. Burton, de Bangor, Me., et d'autres personnes en grand nombre.

La perte des cheveux, peut-être, est due à l'impureté du sang ou aux désordres de l'estomac et du foie, et dans ce cas, un traitement par la Salsepareille d'Ayer ou bien par les Pilules d'Ayer jointes à la Vigueur, peuvent, être nécessaires pour donner la santé et le ton à toutes les fonctions des organes du corps. En même temps, on ne saurait trop dire que nul de ces remèdes ne peut faire beaucoup de bien sans un essai persévérant et une stricte attention à la propreté et à la sobriété.

Ayer's Hair Vigor,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens et les Parfumeurs.

ASSURANCES.

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS

De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-CINQUIÈME ETAT DE SITUATION ANNUELLE.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1889, y compris les primes non acquises de l'année précédente:		
Sur risques d'incendie	$158,886 75	
Sur risques maritimes	3,042 06	
Sur risques de rivières	6,628 62	
Total des primes	$168,557 43	
Moins—Primes non acquises	49,693	
Primes nettes acquises au 31 mai 1889		$118,864 43
Pertes payées:		
Sur risques de feu	40,542 92	
Sur risques maritimes	1,507 33	
Sur risques de rivières	2,647 39	
Taxes et dépenses, moins intérêts	22,707 36	
Réassurances et primes rendues	12,840 40	
		81,745 29
Profits		$37,119 14
La Compagnie possède l'actif suivant:		
Propriété foncière	$231,632 89	
Actions de banques et de chemins de fer	30,142 55	
Billets garantis par hypothèques et dépôt de titres	77,345 63	
Billets recevables	51,441 76	
Primes en cours de collection	18,128 82	
Certificats 6 0/0 de ville	20,207 50	
Billets hypothécaires en payement	4,335 00	
Argent comptant	19,008 46	
		$458,735 11

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

Signé, P. FOURCHY, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait bons serment pardevant moi, ce 29me jour de juin 1889.

Signé, JAS. FAHEY, Notaire

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix,	Jos. A. Shakspeare,
M. W. Smith,	W. H. Bofinger,
Paul Capdevielle,	Alden McLellan,
Aristide Hopkins,	John B Lallande,
Paul Fourchy,	D. Fatjo,
U. Bassetti.	

30 juin—1m

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company et New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS. T. DUGAZON,	EDWD. J. BOBET.
PIERRE POUTZ,	H. GALLY,
D. FATJO,	A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT,	W. G. VINCENT,
JULES TUYES,	H. LAROUSSINI,
GUS. PITOT,	J. W. HINCKS.

14 fév '89—1an.

N'négligez pas vos demeures. Servez-vous du Chloro-Naptholeum; Le plus grand désinfectant connu. 7 juil.—3 m.

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Crabb,

Attention spéciale est donnée à l'approvisionnement des familles, hôtels, clubs et restaurants. En vente chez M. P. Forget, seul agent, 150 rue Royale entre St-Pierre et Toulouse. Chambres garnies au No 40 rue Dauphine. 21 mars—

Bureau des Importers' Bonded Warehouse Co., coin des rues Canal et Peters—Nouvelle-Orléans, 10 juillet 1889—L'assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie, tenue le 1er juillet 1889, MM. HENRY TRÉMOULET, CHS. F. HOFFMAN, ARTHUR BLACHE, HORATIO LANGE et J. C. TRÉMOULET ont été élus directeurs pour servir jusqu'au second lundi de juillet 1890. A l'organisation de la direction, le 8 juillet 1889, M. HENRY TRÉMOULET a été réélu Président et M. CHS. F. HOFFMAN, Vice-Président.

E. A. JOURDAN, Secrétaire
11juil—3t

Bureau du Mexican International Improvement Co., en liquidation.—Avis est par le présent donné à toutes les personnes ayant des réclamations contre cette compagnie d'avoir à les présenter de suite, pour qu'elles soient révisées et réglées, au soussigné à la chambre No 6, bâtisse Meyer, coin des rues Union et Carondelet ou au No 5 rue St-Pierre. Nouvelle-Orléans, 20 juin 1889.

LOUIS A. ADAM, Receveur.
21 juin—30t

TAXES DE VILLE DE 1889.

BUREAU DU Trésorier de la ville de la NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1889.

Mercredi, 10 juillet, je serai prêt à recevoir les taxes de ville de 1889.

10 juil—3t   J. H. HARDY, Trésorier.

NOUVEAU STOCK PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils.

23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

PORTICONE, TOILE CIREE, LINOLEUM.

Rideaux

Suisses, Nottingham, Madras, Turcoma

RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES

NATTES DE CHINE

De toutes sortes et des dernières nuances.

Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'étoffes pour Rideaux 6 oct—1 an

Simon

LES PHOTOGRAPHIES

Les mieux réussies et les plus artistiques qui aient jamais été faites à la Nlle-Orléans. Crayons et tableaux de grandeur naturelle. Spécialité de reproduction et grandissement de peintures.

CABINETS

No 132 RUE DU CANAL, près de Grand Opéra House, et 33 RUE DE L'HOPITAL.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlots de la rue du Canal, 2me district.

1er nov88—1 an—mer,jeu,dim

1000 PAIRES DE PANTALONS EN CASIMERE,

$1.50.

Nous les vendions le double.

1000 PAIRES DE PANTALONS TRES FINS A $3.

Ils valent tous plus de Cinq Piastres.

Nous offrons des Bargains sur tous nos comptoirs cette semaine.

Paletots et Gilets Alpaca et Gros Grain, noir et de couleur, A MOITIÉ PRIX,

Pour faire profiter le Public en général.

100 douzaines de Chemises Blanches avec 18 plis, 37 cents, 2 chemises pour 75c.

MICHEL LION & CO.,

13 déc—1 an   105, 107, 109 Decatur, coin Ste-Anne.

A. M. Hill

BIJOUTIER,

No 115 Rue du Canal

—A UN—

MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE

ARTICLES EN ARGENT PUR

—RENFERMÉS DANS—

De jolies boites en peluches soie, convenables pour présents de noces.

Ce stock est aussi brillant qu'un dollar neuf.

PRIX BAS.

Sont employés par M. Hill, depuis nombre d'années, M. JULES MÉTÉYÉ, si bien et si honorablement connu à la Nouvelle-Orléans;

Aussi, M. JOSH LIHMAN qui, pendant 16 ans, a travaillé chez M. Lillienthal;

Aussi, W. E. ROBINSON qui, pendant 10 ans, a été employé chez M. Scooler.

A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.

30 mai—1anPP

MESDAMES ET MESSIEURS

Je vous invite instamment et cordialement à vous assurer, de l'excellence du NEW HOME avant d'acheter une machine à coudre. Le

New Home

Est positivement la meilleure.

Il surpasse toutes les autres machines.

Croyez moi et venez l'examiner.

GUSTAV SEEGER,

170 rue du Canal.

N. B.—Depuis le 10 juin 1888 il a été introduit dans la construction du NEW HOME de très grands et de très utiles perfectionnements.

Le HOME est fait d'acier, et quoique la construction en soit plus coûteuse,

Se vend à meilleur marché qu'aucune autre machine.

12 mai—2m

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE

Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

1er sept—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS

Newton Buckner, Chairman; Rodolph Weeste, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.   LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

12 nov. '88—1an

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans,

BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. H. Lyman, Prés.;   Jos. Bowling, Vice-Prés.;   Chas. E. Rice, Sec.

1 jan—1 an

Téléphone 1146.   ETABLI EN 1870.   P. O. Box 337.

A. W. MOFFETT.

Chantier de bois et moulin à raboter,

Bureaux coin des rues Toulouse et Bassin. (A la tête du Vieux Bassin.)

Vend du bois de cypre et de pin pour charpente, fini et non travaillé, bois pour plancher, plafond et "weather boards", chêne, frêne, noyer, peuplier, pin blanc et cèdre.

28 sept—1 an   Manufacture de wagons une spécialité.

HOTEL DU PACIFIQUE

LOUIS MARTIN & CO., Prop.,

45 et 47 Est 16e Rue.

Près Broadway.

RESTAURANT FRANÇAIS

DEJEUNER A LA CARTE.

Dîner, Table d'hôte, de 5½ à 8½, $1.00, VIN COMPRIS.

GRAND CAFÉ PARISIEN.

Billards et Jeux divers, Journaux, Revues et Publications illustrées Dépôt de Cigarettes françaises

Bureau télégraphique   Interprètes

Voitures de Remise

Adresse télégraphique:

PACIFIQUE, NEW-YORK

15mai—3m

Cours d'été pour jeunes gens à l'école supérieure de Tulane.

Session du 15 juillet au 28 septembre.

Les jeunes gens suivent des cours préparatoires pour les examens de l'automne.

Pour les conditions, s'adresser à l'Université de Tulane. R. H. JESSE ... ALCÉE FORTIER.

Chloro-Naptholeum chasse les punaises et est un antiseptique précieux dans le pansement des blessures. 7 juil—3m

Dr HERARD,

SPÉCIALISTE FRANÇAIS.

148 RUE ROYALE, Nlle-Orléans.

Guérison du cancer et des hémorrhoïdes sans opération. Guérison de toutes les maladies de la peau et de la syphilis sans caustique ni mercure. Guérison de 150 personnes bien connues.

Consultations: De 9 à 11 h. a. m. et de 2 à 6 h. p. m.   20juin—3m

L'ASSOCIATION MOTT, DROLLA & AUGUSTIN, ayant été dissoute par la mort de Monsieur Robert Mott, les soussignés continueront les affaires de loi et de notariat, sous la raison sociale de Drolla & Augustin, à l'ancien local, No 17 rue Carondelet.

CHARLES P. DROLLA,
J. NUMA AUGUSTIN.

30 juin—30 & 7 juil.

Avis.

A. SIMON, la Compagnie, coin Dumaine et ...

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne

24 oct—1 an—dim mar ven

AMUSEMENTS.

GRANDE

SOIREE DE GALA!

—AU—

WEST END!

Samedi prochain, 13 juillet,

En l'honneur du Glorieux 14 Juillet, sous les grandes Décorations faites par le Comité Français.

La Direction du West End à la requête de ses habitués, a décidé de faire donner, samedi prochain un Concert d'Opéra fashionable, avec un programme composé entièrement d'ouvertures et morceaux choisis d'Opéra Bouffe, Opéra Comique et Grand Opéra.

M. A. Veazey jouera "Inflammatus" du Stabat Mater de Rossini, et "Aria" et "Miserere" de Il Trovatore pour cornet (A. Veazey) et trombone (Vic Einburu).   12 juil—2t

SPANISH FORT.

Le meilleur endroit d'agrément au Sud

SAISON 1889,

Concert toutes les après midis par l'orchestre du Spanish Fort

Chef d'orchestre—J. W. H. BINNO—DE LONDRES.

Concert Matinée tous les dimanches de 2 h. 30 à 4 heures P. M.

Musique sacrée de choix.

Feux d'artifices—Théâtre—Opéra—Fêtes dans des occasions spéciales qui seront annoncées en temps et lieu.

Service de première classe au Restaurant.

Les terrains arrangés avec goût et luxe. Les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS grand Bal dans le Casino. Entrée gratuite.

Les trains pour le Fort feront le trajet pendant la semaine toutes les heures jusqu'à 3 heures P. M. puis toutes les demi heures. Les dimanches toutes les quinze minutes.

Concerts les dimanches à 5 h. 30 pendant la semaine, à 6 heures P. M.

29 juin—2 sem—Dim., merc., vend.

Assurances et Banques.

Home Insurance Company de la Nouvelle-Orléans, 78 rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 6 juillet 1889.—A une assemblée du Conseil de Directeurs, tenue ce jour, un dividende semestriel de QUATRE PIASTRES par action a été déclaré, payable aux actionnaires sur demande.   JNO. G. BYRD, Secrétaire.

7juil—1 sem

Germania Insurance Company, 31 rue du Camp—Nouvelle-Orléans, 26 juin 1889—A une assemblée spéciale tenue le 25 courant un dividende semestriel de CINQ POUR CENT a été déclaré, payable à partir du 1er juillet.

EMIL WEBER, Secrétaire.

27 juin 2 sem

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au No 167 de la même rue, PRÈS DAUPHINE, A partir du 1er octobre 1889.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.

25 août—

C E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

PIANOS —DE— PLEYEL

—CHEZ—

Louis Grunewald & Cie,

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

Seul agent pour tous les meilleurs

Pianos Américains,

Steinway
Sohmer,
Knabe,
Behr
Shoninger, Fischer et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.

MUSIQUE

de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique de

LOUIS GRUNEWALD,

NLLE-ORLÉANS.

1er oct87—1an

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er juillet 1889.

Liste de publication.

Altophe Alexandre	Jarriaut Jacques
André Joseph Casimir	Labarrère Armand
Boneus Benoît (époux)	Lapotaire Louis Théodore
Bonzeboy Louis Hyacinthe	Loyez Rose Louis
Brohon Charles	Manigaut Louis
Brun Jean	Martin Prosper
Brunet Victor	Marchal Jean Louis
Corries Jean François	Mangue Antoinette ou Antonia
Coudere Pierre	Olard (femme) née Alexandrine Dassonville
Desvreaux Emile	Rochelle Isidore (ou Raoul)
Fayos Charles	Rouge Pierre
Fouché Claire	Solliguae Joseph François
François Albert	Vergnole Michel (époux)
Garlepied Edouard	
Guerro Alexandre	
Henry Flavien	
Heury Pierre	

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er juillet 1889.

Le Consul.

PAUL DEJARDIN.

AGENTS locaux pour le Chloro-Naphtoleum sont demandés. Bureau, Douane et Decatur. 7 juillet—3m

PEERLESS DYES. Les meilleures.

LA QUARANTAINE.

Proclamation Annuelle

Par Francis T. Nicholls, gouverneur DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Attendu que le 11 avril A. D. 1882, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a adopté des résolutions requérant l'Exécutif de cet Etat à émettre sa proclamation de Quarantaine au Mississippi ... et après ... à prendre effet à partir du 1er mai A. D. 1882.

Tous les navires arrivant ... de la Quarantaine ... équipages, passagers et chargements ... à l'inspection des officiers de la Quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPPI et venant de ports situés ... des Antilles seront soumis à une complète désinfection maritime d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés ...

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires ... de quelque port qu'ils viennent ... à bord ... des maladies ... contagieuses ...

Les navires de la première classe seront soumis à ... désinfection maritime ... quarantenaire ... du navire ...

Les navires faisant le commerce des fruits ...

Les navires de la seconde et de la troisième classe ...

Les navires de la quatrième classe ...

Les navires arrivant de ports infectés ... devront être ... à la station ... Bureau de Santé ...

Les navires venant des ports ... tonnes, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ... ne pourront pas passer les ... stations de quarantaine de l'Atchafalaya ... toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection.

Conformément à la loi, et d'après la requête du dit Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, j'ai cru devoir lancer ma proclamation annuelle de quarantaine ... en vigueur à partir du MERCREDI, 1er mai A. D. 1889 ...

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations ... seront chargés ... de la ... exécution des règlements ... et ... le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans ... tous règlements ...

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et fait mettre le sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton-Rouge, ce 1er jour d'avril de l'an de N. S. mil huit cent quatre vingt-neuf.

FRANCIS T. NICHOLLS.

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le Gouverneur:

GEO. SPENCER, Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières —AUX— Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires, les suggestions suivantes dans le but de faciliter ... les règlements de la Quarantaine ... tant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être ... autant que possible, pendant la saison de la quarantaine, de toutes tentures de laine, de tous sofas, tapis, tableaux et autres matériaux de même nature. Les matelas ... devront être remplacés par des lits ... ou ... osier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consignataires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages ... de ... pendant ... dans ... de quarantaine ... sont surtout requis de ... ceux ... de ... une texture délicate, car ... courir tous les risques ...

4. Les navires ... dans les ports où ... la fièvre jaune devront ... s'éloigner ... autant que possible, loin du rivage et ne pas permettre à leur équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se peut, être arrimée de manière à rendre ... les pompes possible et à permettre aux ... de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les navires portant des cargaisons de fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine. Les capitaines de navires devront, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement ladite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention ainsi que les frais de désinfection, etc.

20 avril—

Chloro-Naptholeum désinfecte les endroits mal aérés. Essayez-le et soyez en bonne santé. 7juil—3m

Changement de local!

Changement de local!

ELKIN & Cie.,

98 ...... Rue du Canal 98

Transféreront leur stock, le ou vers le 1er septembre, dans leur

Nouveau grand magasin,

Nos 42 et 44 rue Chartres,

près Douane.

A cause du changement de local, nous vendrons notre grand stock de

TAPIS, Nattes et Shades,

A un grand sacrifice.

24 oct—1an

Bureaux de la Crescent City Live Stock Landing and Slaughterhouse Company, Paroisse St. Bernard, 9 février 1889.—A une réunion du Bureau des Directeurs tenue le 5 courant, un DIVIDENDE SEMESTRIEL DE QUATRE POUR CENT (deux dollars par action) a été déclaré, payable aux actionnaires, à partir du 15me jour de juillet 1889. Les livres de transfert seront fermés le 10 juillet 1889.

J. N. AUGUSTIN,
Secrétaire et Directeur Général.

10 juil—10 au 15

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 11 JUILLET—CLASSE No 283

Tirage de 4 heures P. M.

6	33	02	8	9	40	80	44	56	63	31	1		

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public officiellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 11 juillet 1889—4 heures P. M.

J. A. A. BOUSSEAU
W. F. PINCKARD,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages ...